



PB/EM – N° 2023/020

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-069-216901009-20230131-2023\_020-DE

VILLE D'IRIGNY  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2023

Publiée sur le site internet de la Commune le : 7 février 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 26

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 29

Présidente : Madame Blandine FREYER

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien JACQUET

Membres présents à la séance : MMES et MM. FREYER – CITTADINO MAZOUZI – MERCIER – BILLAUD – DARCY – VERD – FAVRE - BOSGIRAUD da PASSANO - TABERLET - BERMOND – EMERY – BENATMANE – GAREL BAILLY - MOCHET - RANCHIN – SALAZAR - MARCHETTI ALLARD-BRETON - SANLAVILLE – OUANICH - JACQUET - DIGIER VERILHAC -

Membres absents excusés : Mme SABRAN-LACROIX : pouvoir remis à M. BOSGIRAUD – Mme MERLE : pouvoir remis à M. DARCY - Mme TEOLI : pouvoir remis à Mme MERCIER –

**Objet : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement – Métropole de Lyon**

Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement a été approuvé par le Conseil de Métropole.

Conformément aux dispositions de la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi « Barnier », et du décret d'application n° 95-635 du 6 mai 1995 relatifs au renforcement de la protection de l'environnement, ce rapport doit être présenté au Conseil Municipal de chaque Commune membre. Cette communication n'entraîne ni délibération, ni vote.

**LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte** de la communication de ce rapport.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MÉTROPOLE DE LYON  
VILLE D'IRIGNY  
7 AV. DE BEZANGE  
CS 80002  
69540 IRIGNY

TÉL. 04 72 30 50 50  
FAX 04 72 30 50 59

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire sans indication de nom

[www.irigny.fr](http://www.irigny.fr)  
e-mail : [mairie@irigny.fr](mailto:mairie@irigny.fr)